



ALIA Ressources Humaines

BILAN DE COMPÉTENCES

PROGRAMME

EN PRÉSENTIEL / À DISTANCE / MIXTE





QU'EST-CE QU'UN BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences a pour objet de permettre d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles ainsi que vos aptitudes et vos motivations, afin de définir votre projet professionnel et, le cas échéant, votre projet de formation. Le cadre légal du bilan de compétences est défini dans le Code du travail (articles L.6313-4 et R. 6313-5 à R. 6313-8). Cette démarche qui suit les trois phases réglementaires est volontaire, progressive et méthodique. Elle se déroule sur plusieurs semaines afin de favoriser votre réflexion et la maturation de votre projet (3 à 16 semaines).




OBJECTIFS

- RECONVERSION PROFESSIONNELLE
- EVOLUTION PROFESSIONNELLE
- VÉRIFICATION DE VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

COMPÉTENCES VISÉES

Le bilan de compétences vise à développer votre capacité à prendre des décisions quant à l'orientation de votre carrière professionnelle sur la base d'une meilleure connaissance de vous-même (valeurs, besoins, personnalité) et d'une meilleure connaissance de vos compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être). Votre capacité à analyser le marché de l'emploi, à détecter les compétences recherchées par les entreprises, à identifier des dispositifs pour se former est également développée dans le cadre de votre bilan de compétences.




PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Le bilan de compétences s'adresse à **tous les publics**. Une bonne compréhension de la langue française est cependant nécessaire pour utiliser les supports de bilan et réaliser les tests.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter par mail : m.jollivet@alia-rh.fr
Nous vous proposerons des aménagements adaptés, dans la mesure du possible.



VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES

ÉTAPE PAR ÉTAPE

Avant le démarrage du bilan

- Analyse de votre demande
- Détermination du format le plus adapté à votre situation et à vos besoins
- Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan (durée des rdv, rythme, disponibilités)

DÉROULEMENT DE VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES

1. Phase de diagnostic

- Analyse de vos attentes et objectifs à court et moyen terme
- Explicitation de votre parcours professionnel et de vos choix orientations, de vos critères de satisfaction et de réussite
- Validation des objectifs de votre bilan de compétences et ses indicateurs de satisfaction

2. Phase d'investigation

- Identification de vos traits de personnalités dominants, de vos zones de confort, de vos axes de développement personnel
- Identification et analyse de vos centres d'intérêts professionnels, vos compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être), de vos capacités, de vos motivations et de vos ressources
- Travail sur vos valeurs
- Elaboration des pistes et possibilités de domaines d'activités, de métiers en lien avec vos centres d'intérêts, aptitudes, compétences transférables.
- Réalisation d'enquêtes métiers : recherches internet et enquêtes « terrain » auprès de professionnels, exploration du marché du travail par secteur d'activité, par région

3. Phase de conclusion

- L'objectif de ce dernier entretien est de faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel et sur le déroulement du bilan de compétences.
- Lors de cet entretien nous vous présentons et vous remettons la synthèse écrite de votre bilan de compétences. Ce document est strictement confidentiel et à votre unique attention.

SUIVI DU BILAN

Six mois après la fin de votre bilan, un rendez-vous de suivi vous est proposé.

Cet entretien individuel permet de faire un point sur la mise en œuvre de votre projet et de répondre à vos éventuelles problématiques rencontrées lors de la mise en route de votre plan d'action.

CONDITIONS DE RÉALISATION DES BILANS DE COMPÉTENCES

Pour les bilans de compétences en présentiel, nous réalisons vos entretiens dans un bureau pris à cet effet dans un espace coworking ou centre d'affaires. Le bureau est fermé ce qui permet de garantir la confidentialité des échanges.

Pour les bilans de compétences à distance, nous réalisons vos entretiens via le logiciel de visioconférence Zoom. Prévoyez l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette, ainsi que d'avoir une bonne connexion au réseau internet.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Durant votre bilan de compétences, vous êtes accompagné par un Consultant spécialisé dans les transitions professionnelles. Ce dernier peut utiliser notamment les techniques suivantes :

- Tests de personnalité, analyse de vos fonctionnements relationnels, inventaire des intérêts professionnels, par la passation et la restitution de tests via CENTRAL TEST.
- Questionnaires d'autoévaluation : réussite professionnelle, intérêts professionnels issus du RIASEC, génogramme, hiérarchisation des valeurs,...
- Questionnement spécifique et exercices issus du coaching professionnel, méthode « entonnoir » dans l'aide à la prise de décision.
- Apports de connaissances : environnement et marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, dispositifs de financement.
- Enquêtes métiers : les investigations ont pour objectif de récolter des données factuelles et interroger des professionnels exerçant les métiers envisagés.
- Confrontation à l'environnement socio-professionnel : information sur les métiers, les fonctions, les secteurs d'activité, les entreprises, le marché du travail, recherche de formation, rencontres professionnelles.
- Accompagnement à la mise en place d'actions concrètes en vue de valider votre projet professionnel, co-construction de votre plan d'action.
- Rédaction d'une synthèse : la synthèse reprend les points importants de votre bilan de compétences, aux vues de votre projet final.


MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET SES RÉSULTATS

A l'issue de votre bilan de compétences :

- Une évaluation sous forme de synthèse écrite vous est remise
- Vous complétez et signez une attestation de présence
- Vous êtes invité à remplir un questionnaire de satisfaction vous permettant d'évaluer les apports de votre bilan de compétences



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS



Nous nous engageons à vous contacter dans les 48h après votre demande d'informations. Toute demande de prestation en bilan de compétences s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par mail ou par voie dématérialisée par le biais de l'application CPF. La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai convenu entre le bénéficiaire, ou le client et le consultant. Pour un financement via CPF, un délai de 11 jours ouvrés est obligatoire entre la date d'inscription et la date de début du bilan.

NOTRE DÉONTOLOGIE

Le consentement du bénéficiaire

Nous vérifions pendant l'entretien préalable qu'aucune contrainte n'est exercée sur vous pour réaliser cette prestation. Le bilan de compétences résulte de votre libre décision.


La confidentialité de la démarche

Nous sommes tenus au secret professionnel. Nul autre que vous n'a accès au contenu de votre bilan, même lorsque celui-ci est réalisé pendant le temps de travail avec l'accord de votre employeur.


Les résultats du bilan de compétences

Vous êtes seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse remis à l'issue de la prestation. Vous pouvez, si vous le décidez, le transmettre à votre employeur. Conformément au Code du travail, nous conserverons vos documents pendant un an, à compter de la date de fin effective de votre bilan de compétences, avec votre accord écrit (réglementation RGPD) ; le cas échéant, nous détruirons vos documents.

La relation de confiance – neutralité



Un seul et unique consultant vous est dédié pendant toute la durée de votre accompagnement. La posture de Coach et le non-jugement est primordial pour nous. Votre personnalité, vos valeurs, vos choix personnels ou professionnels ne seront jamais jugés, mais entendus et analysés, dans l'optique de votre projet professionnel.



FINANCEMENT

Par votre CPF

Salariés du privé : Le bilan de compétences peut être financé dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF). Si le montant crédité sur votre compte personnel de formation n'est pas suffisant, vous pouvez le compléter par un financement personnel. Un délai de 11 jours ouvrés est obligatoire entre la date d'inscription et la date de début du bilan. Rendez-vous sur le site :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Agents de la Fonction Publique d'Etat et Territoriale : vous devez adresser votre demande à votre administration ou responsable Ressources Humaines

Agents de la fonction publique hospitalière : vous devez adresser votre demande à l'ANFH.

Par votre employeur

Le bilan de compétences peut être financé via le « Plan de Développement des Compétences » de votre employeur. Vous bénéficiez alors du financement intégral de la prestation.

Par Pôle Emploi

Le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF). L'utilisation de votre CPF est également possible si vous en possédez un et en fonction de votre situation, vous pourrez prétendre à un abondement de Pôle Emploi. Rapprochez vous de votre conseiller référent afin qu'il puisse étudier votre demande.

Par financement personnel

Un financement personnel est possible si aucune des solutions ci-dessus n'est retenue. Nous acceptons des règlements échelonnés jusqu'à maximum 6 mois.

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE?

Besoin d'un accompagnement sur mesure?

Demande de devis hors financement CPF ?

Contactez-nous : m.jollivet@alia-rh.fr

SIGNATURE BENEFICIAIRE

Signature :

LES FORMULES

ESSENTIEL	DYNAMIQUE
1400 €	1800 €
<p>Vous avez une idée de projet mais vous avez besoin d'être rassuré ? Concise et efficace. Cette formule va à l'ESSENTIEL.</p>	<p>Vous avez envie d'évoluer en interne ou en externe et vous avez besoin de faire le point sur vos compétences ? Cette formule à rythme DYNAMIQUE avec des outils de coaching est faite pour vous.</p>
<p>Durée : 12 heures 6h en face à face avec le consultant 6h de travail personnel en intersessions</p> <p>1 test psychométrique de personnalité et de motivations</p> <p>Exercices, autodiagnostic, enquêtes métiers, analyse des compétences, valeurs, plan d'action</p> <p>Synthèse écrite formalisant votre projet</p> <p>RDV de suivi 6 mois après la fin de votre bilan</p>	<p>Durée : 16 heures 10h en face à face avec le consultant 6h de travail personnel en intersessions</p> <p>1 test psychométrique de personnalité et de motivations et, selon l'orientation du bilan et les besoins, 1 test spécifique pourra être proposé</p> <p>Exercices, autodiagnostic, environnements professionnels, enquêtes métiers, analyse des compétences, valeurs, plan d'action</p> <p>Séance pédagogique : jeu des métiers</p> <p>Synthèse écrite formalisant votre projet</p> <p>RDV de suivi 6 mois après la fin de votre bilan</p>
PREMIUM	PREMIUM +
2200 €	2600 €
<p>Vous avez envie de changer de métier mais vous n'avez pas d'idée vers quel métier s'orienter ? La formule PREMIUM est idéale pour votre <u>reconversion professionnelle</u>.</p>	<p>Vous avez envie de changer de métier mais vous n'avez pas d'idée vers quel métier s'orienter ? PREMIUM + vous accompagne dans votre <u>reconversion professionnelle</u> et vous prépare à réussir vos entretiens de recrutement.</p>
<p>Durée : 20 heures 12h en face à face avec le consultant 8h de travail personnel en intersessions</p> <p>Tests psychométriques : 1 test de personnalité et de motivations et, selon l'orientation du bilan et les besoins, 1 test spécifique pourra être proposé</p> <p>Exercices, autodiagnostic, RIASEC, environnements professionnels, enquêtes métiers, analyse des compétences, valeurs, plan d'action.</p> <p>Séance pédagogique : jeu des métiers</p> <p>Séance d'aide à la prise de décision : coaching</p> <p>Synthèse écrite formalisant votre projet</p> <p>RDV de suivi 6 mois après la fin de votre bilan</p>	<p>Durée : 24 heures 14h en face à face avec le consultant 10h de travail personnel en intersessions</p> <p>Tests psychométriques : 2 tests de personnalité et de motivations dont un test spécifique, selon l'orientation du bilan et les besoins (management, communication...)</p> <p>Exercices, autodiagnostic, RIASEC, environnements professionnels, enquêtes métiers, analyse des compétences, valeurs, plan d'action</p> <p>Séance pédagogique : jeu des métiers</p> <p>Séance d'aide à la prise de décision : coaching</p> <p>Séance recherche emploi : Remise à jour de votre CV et de lettre de motivation. Conseils pour la mise à jour de LinkedIn. Entraînement aux entretiens de recrutement.</p> <p>Synthèse écrite formalisant votre projet</p> <p>RDV de suivi 6 mois après la fin de votre bilan</p>

LES FORMULES - SUITE

Bilan de Compétences FIN DE CARRIERE & TRANSITION RETRAITE
2800€
<p>Vous avez envie de préparer votre retraite sereinement ? Vous avez envie de définir un nouveau projet de vie mais vous n'avez pas d'idée ce que vous pourriez faire ?</p> <p>La formule FIN DE CARRIERE & TRANSITION RETRAITE vous accompagne dans votre changement de vie.</p>
<p>Durée : 24 heures 14h en face à face avec le consultant 10h de travail personnel en intersessions</p> <p>Tests psychométriques : 2 tests de personnalité et de motivations dont un test spécifique</p> <p>Exercices, autodiagnostic RIASEC, environnements professionnels, enquêtes métiers, valeurs, plan d'action</p> <p>Séance Analyse des compétences acquises et transférables</p> <p>Séance pédagogique : jeu des métiers</p> <p>Séance d'aide à la prise de décision : coaching</p> <p>Synthèse écrite formalisant votre projet</p> <p>RDV de suivi 6 mois après la fin de votre bilan</p>

Au plaisir de vous accompagner dans votre bilan !

